

**Attestation sur l'honneur Port nom d'usage**

Cette attestation doit être complétée par le parent non présent lors de la demande de carte d'identité ou de passeport

Je soussigné(e),

M.,  Mme

NOM : .....

PRENOM : .....

Autorise :

Mon fils,  Ma fille

NOM : .....

PRENOM : .....

**À porter le nom d'usage suivant (mère / père / deux noms accolés dans l'ordre souhaité) :**

.....

Fait à ....., le.....

Signature :

Pièce à joindre :

- Pièce d'identité originale ou photocopie du parent ayant rempli l'attestation

**Article 441-7 du code pénal** : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui ».